

Règlement du concours de tenue d'époque

ARTICLE 1 : L'organisateur

Le Conseil départemental de l'Orne (ci-après dénommée « l'organisateur »), collectivité territoriale située 27 Boulevard de Strasbourg, 61000 ALENCON, organise, à l'occasion de son festival « l'Appel de la Liberté 2022 », un concours de tenues d'époque (ci-après dénommé le « Concours »), gratuit sans obligation, sur la journée de la manifestation qui se déroulera le 20/08/2022 de 14h à 23h.

ARTICLE 2 : Acceptation

La participation à ce Concours implique de la part des participants l'acceptation sans aucune réserve du Règlement et du principe du Concours. La participation est personnelle et nominative. Tout contrevenant à l'un ou plusieurs des articles du Règlement sera privé de la possibilité de participer au Concours, mais également du lot qu'il aurait pu éventuellement gagner.

ARTICLE 3 : Modalité de participation

Ce Concours gratuit est ouvert à toute personne physique majeure, ou mineur sous réserve de signature d'un accord parental, résidant en France métropolitaine, à l'exception du personnel de l'Organisateur (reconstituteurs) et des associés de l'Organisateur.

Pour des contraintes de temps, le nombre de participants sera limité à 30. Celui-ci pourra être augmenté si nécessaire.

L'inscription s'effectue en amont par voie électronique, ou le jour de la manifestation en se présentant au stand d'accueil.

- Par voie électronique : l'inscription en ligne sera ouverte du 1^{er} (18h) au 19 août (16h) 2022 sur le site internet de l'Organisateur par le biais de la solution Weezevent, à cette adresse : <http://www.orne.fr/actualite/concours-costumes>.
- Sur place : l'inscription sur place se fera auprès des équipes de l'Organisateur, au stand d'Accueil, le 20/08/2022 de 14h à 17h. Les inscriptions sur place pourront être annulées dans le cas où la jauge aurait été remplie via les inscriptions en ligne.

L'Organisateur pourra effectuer directement ou indirectement toutes les vérifications nécessaires afin de contrôler la qualité des participants, dans le respect de la vie privée des participants.

ARTICLE 4 : Principe de fonctionnement du Concours

Il sera demandé aux participants de se présenter au stand d'Accueil à 17h20, le 20/08/2022, afin de procéder à la distribution des badges de passages.

Un jury constitué de collaborateurs présents lors de la manifestation sera chargé de voter et d'élire le vainqueur du concours.

Par la suite les participants auront 30 secondes pour défiler sur le parquet de la manifestation devant le jury, afin de présenter leur tenue d'époque inspirée de la mode des années 30 et 50 et convaincre le jury.

ARTICLE 5 : Définition des gagnants

Le 20/08/2022 à 17h30 à l'issue de la période de participation au Concours, le jury composé de collaborateurs de l'Organisateur sélectionnera les 3 personnes parmi toutes celles soumises durant le défilé, qui portent les plus belles tenues d'époques.

Ces 3 personnes recevront à l'issue de cette sélection, les lots précisés dans l'article 6 de ce Règlement.

L'ensemble des participants recevront un lot de participation lors de cette remise, qu'ils soient retenus parmi les vainqueurs ou non.

ARTICLE 6 : Lots mis en jeu

Les 3 gagnants retenus à la fin du Concours remporteront respectivement les lots suivants :

- 1- 4 places ENS
- 2- 1 livre les plumes de la liberté
- 3- Un béret ou foulard de l'évènement

Les gagnants seront contactés physiquement lors de l'évènement à la suite de leur passage sur le parquet. Ils se verront remettre leur lot en main propre.

ARTICLE 7 : Données personnelles

Dans le cadre de l'organisation du concours, le Conseil départemental de l'Orne collecte vos données personnelles lors de l'inscription (nom, prénom, adresse mail et coordonnées téléphonique).

Vos données personnelles sont recueillies, sur la base de votre consentement, afin de gérer votre participation au concours. La prestation d'inscription et de billetterie est effectuée par notre prestataire Weezevent sur la base d'une relation contractuelle.

Ces données, destinées aux services de la direction de la communication, seront supprimées un mois après la fin de la manifestation.

La loi Informatique et Libertés, renforcée par le RGPD vous garantissent les droits suivants :

- Droit d'accès : vérifier vos informations
- Droit de rectification : modifier certaines de vos données
- Droit d'opposition : possibilité de s'opposer au traitement de vos données
- Droit à l'effacement : droit à l'oubli
- Droit à la limitation de traitement : geler l'utilisation de données
- Décision individuelle automatisée : demander une intervention humaine
- Retrait du consentement

Pour ce faire, ou pour obtenir plus d'informations sur vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données sur l'adresse dpd@orne.fr ou par courrier postal à son attention à

l'adresse suivante : Conseil départemental de l'Orne, Hôtel du département, Délégué à la protection des données, 27, boulevard de Strasbourg, CS 30528 – 61017 Alençon Cedex.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous avez également le droit de saisir l'autorité de contrôle nationale, la CNIL en leur adressant une plainte : CNIL - 3, place Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris cedex ; www.cnil.fr

ARTICLE 8 : Responsabilités

La responsabilité de l'organisateur est strictement limitée à la délivrance des lots valablement délivrés, le Conseil départemental décline toutes autres responsabilités.

L'Organisateur se réserve le droit d'écourter, proroger, modifier ou annuler l'opération si les circonstances l'exigent, sans que sa responsabilité puisse être engagée à ce titre. Aucune indemnité ne pourra être réclamée de ce fait. Ces changements pourront faire toutefois l'objet d'une information préalable par tous les moyens appropriés.

L'Organisateur ne pourrait être tenu responsable d'un préjudice d'aucune nature (personnelle, physique, matérielle, financière ou autre) survenu à l'occasion de la participation d'un joueur au Jeu.

ARTICLE 9 : Dépôt

Le présent règlement est accessible sur la page internet : www.orne.fr/reglement-concours-costumes